

# VAE DIPLOME D'ETAT

# D'AIDE SOIGNANT

Certificat délivré par le Ministère chargé des Affaires sociales et de la santé

Diplôme  
niveau v

(Niveau BEP/CAP)

Ateliers collectifs  
d'écriture

Accompagnement à  
la réalisation du  
livret 2

Alternance entretiens  
individuels et ateliers  
collectifs de 24h

## VAE

La VAE peut permettre d'obtenir le DEAS sans suivre la formation. De ce fait le candidat pourra obtenir tout ou partie du diplôme car, partant de son expérience il aura su démontrer l'acquisition de capacités professionnelles.

**“Toute personne engagée dans la vie active est en droit de faire Valider les Acquis de son Expérience, notamment professionnelle, en vue de l'acquisition d'un diplôme, d'un titre à finalité professionnelle ou d'un certificat de qualification (...)”.**

Extrait de la loi de modernisation sociale de 2002



## Conditions de recevabilité et Modalités

Les candidats doivent prouver par le biais du livret 1 qu'ils exercent depuis un minimum de 1 an en équivalent temps plein sur un poste recouvrant tout ou partie des compétences attendues d'un Aide-Soignant. Cette expérience peut être continue ou échelonnée dans le temps, porter sur un seul ou plusieurs postes ainsi que sur une ou plusieurs structures, et intégrer des parcours de formation professionnelle.

### ETAPE 1 : Information et recevabilité (livret 1)

Le livret 1 est un document permettant à l'Agence de Service et de Paiement de statuer sur votre demande de recevabilité. Il s'agit d'un dossier administratif récapitulatif de votre parcours. Après avoir reçu la partie 1 du dossier, l'ASP notifie dans un délai de deux mois au candidat, sa recevabilité ou non-recevabilité.

### ETAPE 2 : Description de son expérience (livret 2)

Lorsque son dossier est recevable, le candidat devra remplir un 2<sup>ème</sup> document (livret 2, transmis par l'ASP avec la notification de recevabilité), dans lequel il décrira ses activités afin de faire la preuve de ses compétences.

## L'Accompagnement à la description de l'expérience

Comme prévoit la loi, les candidats peuvent se faire accompagner dans le travail de renseignement du livret 2

Le centre de formation INITIATIVES propose un module d'accompagnement de 24 heures, dans une alternance d'ateliers collectifs et d'entretiens individuels, qui se décline ainsi :

- 6 heures en individuel dont un entretien de positionnement (4x1h30)
- 12 heures en collectif (4x3h)
- 3 heures de préparation à l'oral et 3 heures de jury blanc collectif après envoi par le candidat de son livret 2 à l'ASP.

L'Accompagnement a pour objectif de permettre au candidat de :

- S'approprier les référentiels de compétences et d'activités
- Expliciter ses expériences et les confronter aux référentiels
- Repérer les situations expérientielles pertinentes
- Valoriser son parcours au regard des choix opérés, des analyses portées, des « preuves » apportées
- Acquérir la méthodologie permettant l'écriture du livret 2 conforme aux attendus du jury
- Se préparer à l'épreuve orale.

Notre proposition d'accompagnement prévoit un temps de préparation à cet oral.

### ETAPE 3 : Passage devant le jury pour validation

Après avoir finalisé et expédié son dossier à l'ASP, le candidat sera convoqué à un entretien ; **le jury peut :**

- Attribuer la totalité du diplôme,
- Valider une partie du diplôme. Les domaines de compétence acquis le seront définitivement.
- Refuser la validation et la justifier.

Notre proposition d'accompagnement prévoit un temps de préparation à cet oral.

Vous pouvez télécharger votre DOSSIER VAE DEAP (LIVRET 1) sur notre site ou le demander à :

**ASP (Agence de Service et de Paiement)-Délégation VAE**

Service de la recevabilité  
15 rue Léon WALRAS-CS 70902  
87017 LIMOGES CEDEX  
Tél : 0810 017 710 (n°vert)

**Pour toute information complémentaire (coûts, dates d'épreuves, programme), venez à nos réunions d'information libres et gratuites. Rendez-vous sur notre site pour les dates et autres renseignements.**

[www.is2ts.fr](http://www.is2ts.fr)

## Lieu de l'accompagnement, inscription et informations pratiques

### INITIATIVES

43 bd du Maréchal Joffre

92340 BOURG-LA-REINE

Tél : 01 41 13 48 23

Email : [formation@initiatives.asso.fr](mailto:formation@initiatives.asso.fr) - Site : [www.initiatives.asso.fr](http://www.initiatives.asso.fr)